



ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU VALLONA

Blog : <http://www.arvallona.fr/>

e-mail : [arvallona92@gmail.com](mailto:arvallona92@gmail.com)

Boîte aux lettres au n° 14

Echos du Vallona n° 20 - novembre 2015

## ECHOS DU VALLONA

Voici une nouvelle édition de votre petit journal avec quelques infos sur la vie de la résidence.



Merci de noter notre nouvelle adresse de messagerie : [arvallona92@gmail.com](mailto:arvallona92@gmail.com)  
ainsi que le nouveau numéro de la loge des gardiens : 01 47 29 83 71

- **Pétition** :

Nous vous avons informés par voie d'affiche, que plus de 275 résidents (+ de 60%), locataires, copropriétaires, sociétés et associations avaient déposé leur signature sur les feuilles de pétition mises à disposition à la loge entre le 15 septembre et le 26 octobre.

Cette participation encourageante nous a permis d'adresser un courrier recommandé très circonstancié à la Direction Générale de l'OGIF, sollicitant également un rendez-vous afin de faire le point sur les dispositions qui seront prises.

Cependant ce courrier n'a suscité aucune réponse à ce jour de l'OGIF.

- **Procurations pour les lettres recommandées** :

Les procurations données antérieurement à la loge sont devenues caduques du fait de changement de gardiens.

Si vous souhaitez que le gardien réceptionne vos lettres recommandées, et, en attendant que des dispositions définitives soient prises au niveau de la loge et du courrier, il convient de lui donner une nouvelle procuration en remplissant un formulaire spécifique.

Ce formulaire est disponible à la loge, et une fois rempli, il vous faudra joindre une copie recto-verso de votre carte d'identité.

Faute de quoi, et en cas d'absence, le facteur déposera un avis dans votre boîte et vous devrez récupérer votre courrier recommandé à la Poste.

- **Bientôt un hôtel de luxe en face du Vallona :**

Dans une précédente édition de notre journal (n° 17 de février 2015) nous évoquions le devenir de l'hôtel Itinéraires qui héberge actuellement des personnes en difficultés sociales placées par le Samu Social.

L'un des membres du bureau ARV a rencontré le 15 octobre le Directeur Régional du Groupe Ferré, propriétaire d'une centaine d'hôtels en France, dont le Concorde Montparnasse, et plus près de nous ... de l'hôtel Itinéraires, en face du Vallona.

D'importants travaux de réhabilitation vont être réalisés pour faire place, à l'horizon 1<sup>er</sup> semestre 2017, à un hôtel 4 étoiles avec piscine et Spa.

La façade extérieure sera totalement revue.

Dans le courant de l'année 2016 les personnes hébergées socialement quitteront les lieux au fur et à mesure de l'avancement des travaux et seront placées dans un autre centre.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette nouvelle qui valorisera notre quartier.

- **Permanence juridique gratuite :**

Besoin d'information pour un problème juridique dans votre vie de tous les jours ?

Les étudiants en droit de l'Université de Nanterre, encadrés par des avocats et des professeurs, peuvent vous délivrer des informations juridiques ou vous réorientés vers d'autres organismes spécialisés.

Leur permanence est gratuite et ouverte à tous, les mardis et jeudis de 17h à 20h ou sur rdv les vendredis de 9h à 12h.

Contact : Juris Club Paris Ouest - local R201 - Maison de l'étudiant - Université Paris Ouest Nanterre - tel : 07 83 93 29 72 - email : [jurisclub.parisouest@outlook.fr](mailto:jurisclub.parisouest@outlook.fr)

- **Les activités du Club ARVitalité saison 2015 / 2016 :**

Le programme des activités a été distribué à chaque résident en septembre.

A noter quelques modifications apportées :

. 1 cours de Gym douce le vendredi de 14h30 à 15h30

. 1 cours de French Cancan le mercredi de 20h30 à 21h30 en plus du cours du lundi

. 1 cours de Sophrologie (en partenariat avec GE 92) le mardi de 12h30 à 13h30

Venez vous inscrire, il reste de la place.

- **ARENA 92 :**

Une immense grue, une des trois plus grandes d'Europe, acheminée par une cinquantaine de semi-remorques, a été installée en novembre au cœur du chantier pour une durée de 6 mois. Elle permettra le levage des tronçons de la charpente métallique, qui une fois soudés, constitueront la toiture ; chaque tronçon pèse 300 tonnes. Cette grue est visible de certains balcons du Vallona.

Pendant ce temps, d'autres corps d'état s'activent à l'intérieur (électriciens, plombiers, chauffagistes, etc).

- **Renouvellement des adhésions saison 2015/2016 :**

Nous remercions les adhérents ayant renouvelé dès octobre leur adhésion et leur soutien à l'ARV. Nous rappelons que les adhésions s'entendent pour la période du 1/10/2015 au 30/9/2016.

Si vous appréciez et soutenez nos actions, merci de bien vouloir déposer dans la boîte ARV située au n°14, votre bulletin d'adhésion ainsi qu'un chèque de seulement 10 € par famille (n'oubliez pas d'indiquer votre nom, n° de bâtiment et votre adresse mail où n° de téléphone). L'ARV ne trouve en effet sa force et sa motivation que dans le nombre de ses adhérents.